

Konan Jean Claude David KOUADIO

Doctorant en Sciences du Langage
Université Félix Houphouet Boigny de Cocody-Abidjan
kjdav1980@yahoo.fr

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN

Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, n° 13- 2012

RÉSUMÉ

Cet article évoque la question de l'enseignement du français dans les écoles primaires, en milieu rural ivoirien. Le texte décrit comment est conduit l'enseignement du français dans ce milieu. L'enseignement du français langue seconde en Côte d'Ivoire se déroule en faisant abstraction du substrat linguistique des apprenants, à telle enseigne qu'on se retrouve dans une situation de français langue maternelle où le français est le seul médium de l'enseignement. Ce qui pose, bien souvent, des difficultés aux apprenants. L'article débouche sur l'idée que la prise en compte des acquis linguistiques et culturels des apprenants pourrait amener ces derniers à mieux aborder l'apprentissage du français.

Mots-clés : Français, enseignement, apprentissage, primaire, plurilinguisme

SUMMARY

This article discusses the issue of the teaching of French in primary schools in rural Côte d'Ivoire. The text describes how leading French teaching in this environment. The teaching of French as a second language in Côte d'Ivoire takes place in isolation from the substrate language learners, so much so that we find ourselves in a situation of French mother tongue where French is the only medium of instruction. This raises very often difficult for learners. The article leads to the idea that taking into account the linguistic and cultural achievements of learners may lead them to better address the learning of French.

Key words : French, teaching, learning, primary, multilingualism

INTRODUCTION

Dans bon nombre de pays francophones en Afrique, l'enseignement se déroule en contexte multilingue. La gestion de ce multilinguisme se révèle très complexe en raison de l'environnement linguistique, du statut privilégié de la langue française dans de nombreux pays africains et de l'impact de ce facteur sur la scolarisation.

En Côte d'Ivoire, pays multilingue où le français a donné naissance à plusieurs variétés endogènes, sous l'influence des langues locales, « l'accès de tous les enfants à une éducation primaire de qualité est freiné, notamment pour les populations rurales, par la difficulté d'acquisition de la langue française, unique médium d'enseignement dès la première année d'apprentissage scolaire » (ABOA A.L. 2012 : 1).

Dans une telle situation, l'enseignement du français pose des difficultés aux apprenants compte tenu parfois du décalage entre le contenu de l'enseignement et le contexte sociolinguistique environnant.

Comment se déroule l'enseignement du français à l'école primaire en Côte d'Ivoire, notamment en milieu rural. Cet article s'intéresse à la question et va essayer de décrire le déroulement de l'enseignement du français au primaire en contexte rural ivoirien. L'article traitera tour à tour du contexte de l'enseignement du français, les difficultés d'apprentissage des apprenants en milieu rural et la nécessité de la prise en contexte de l'environnement sociolinguistique des apprenants.

1. LE CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

Les recherches linguistiques sur le français en Afrique mettent en relief la spécificité de la francophonie ivoirienne. La place particulière occupée par le français a sensiblement modifié la donne linguistique dans ce pays qui compte une soixantaine de langues locales, dont aucune n'a véritablement émergé pour devenir la langue de la majorité des Ivoiriens. Au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance en 1960, les autorités ivoiriennes ont défini une politique de l'éducation qui fait une place de choix à la langue française. En effet, le français, langue officielle, est également matière mais surtout unique médium

de l'enseignement. Si en milieu urbain, le français est parlé par la quasi-totalité des locuteurs et sert de véhiculaire à des populations d'une grande hétérogénéité ethnique, en milieu rural par contre, les langues locales sont assez présentes et influencent considérablement les apprentissages en milieu scolaire.

Or comme le fait remarquer Clémentine BROU-DIALLO (2011 : 1), l'enseignement du français langue seconde en Côte d'Ivoire se déroule en faisant abstraction du substrat linguistique des apprenants, à telle enseigne qu'on se retrouve dans une situation de français langue maternelle où le français est le seul médium de l'enseignement de la maternelle à l'université. Or, les apprenants ne sont pas natifs du français. Par conséquent, non alphabétisés dans leur langue maternelle, les élèves ne peuvent pas partir de l'expérience langagière acquise dans celle-ci pour accéder à la conscience phonique en français.

La quasi-totalité des écoles (maternelle, primaire, secondaire) fonctionnent comme si la Côte d'Ivoire était un pays de français langue maternelle. Alors que CUQ (2000 : 50) souligne qu'« une situation de français langue maternelle prototypique serait par exemple une classe d'un pays de langue maternelle française dans laquelle le répertoire verbal initial de tous les enfants serait constitué de français ». Or les élèves Ivoiriens, voire tous ceux des anciennes colonies françaises ne se trouvent pas dans une situation de français langue maternelle « prototypique », comme celle décrite par CUQ. C'est pour remédier à cette situation qui perdure que certains chercheurs attirent de plus en plus l'attention des pédagogues et des didacticiens sur ce problème qu'il est temps de régler (BROU-DIALLO C. 2011).

KOUAME (2009 -68) porte un regard critique sur les manuels de français en usage dans les lycées en Côte d'Ivoire. Ce qu'il en dit est révélateur du malaise profond qui mine le système éducatif ivoirien : « Dans beaucoup de pays en développement comme la Côte d'Ivoire, la demande en livres scolaires n'est pas totalement satisfaite. A ce problème il faut ajouter, celui de l'inadéquation des contenus de ces manuels aux besoins de l'élève et aux réalités du milieu. Dans les manuels de français en usage dans les lycées ivoiriens, même si un effort est fait pour intégrer des faits du milieu dans lequel vit l'élève, on observe néanmoins, une proportion élevée de textes décrivant des réalités totalement inconnues des élèves Ivoiriens ».

Selon BROU-DIALLO Clémentine (2011 :4), qu'il s'agisse du préscolaire, du primaire, ou du secondaire, la didactique du français langue seconde en Côte d'Ivoire se heurte à deux problèmes principaux: à savoir, l'apprentissage du français dans le contexte plurilingue ivoirien et le conflit entre la norme académique du français en usage dans les classes et les variétés endogènes du français : le français populaire ivoirien, le nouchi..., utilisées hors de l'école mais qui de plus en plus envahissent le cadre scolaire.

Il nous semble important d'élucider ici les difficultés d'apprentissage du français chez les apprenants du primaire en milieu rural ivoirien.

2. LES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS CHEZ LES ÉCOLIERS DU PRIMAIRE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN

Le système éducatif de la Côte d'Ivoire, qui utilise le français comme unique médium d'enseignement, est loin d'avoir atteint les objectifs optimistes des programmes d'enseignement¹. Selon ABOA (2012 :5) La baisse sensible du niveau de langue française chez les apprenants et l'échec scolaire qui en résulte, est une question préoccupante pour l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Comme le relève Jean Martial KOUAME (2007 : 54), « *le pourcentage des échecs scolaires, en Côte d'Ivoire, surtout dans les zones rurales est très préoccupant. Parmi les nombreuses causes, une des plus importantes semble être le problème que pose la langue française* ».

Dans ces conditions, selon lui, « *il apparaît judicieux, pour le pédagogue, de supprimer la difficulté du français chez l'enfant de la zone rurale, et de donner le savoir de base dans sa langue maternelle* » (KOUAME J.M. 2007 : 69).

Les difficultés de l'enseignement du français en Côte d'Ivoire, notamment en milieu rural pourraient s'expliquer par le fait que la

1 En Côte d'Ivoire, les buts de l'enseignement du français sont de : « faire maîtriser oralement et par écrit la langue standard ; développer l'aptitude à s'exprimer et à communiquer, former un élève qui puisse manier le français selon la situation de communication ; lui faire acquérir le vocabulaire et les méthodes de l'analyse de textes ; consolider son aptitude à raisonner en particulier sur les problèmes de son milieu et de son temps ; développer son esprit d'analyse et de synthèse ; favoriser la maîtrise de l'expression orale et écrite etc. » (KOUAME J.M. 2007 : 36)

situation linguistique ne trouve pas d'écho au sein des programmes d'enseignement actuels ni dans l'organisation des cours. Comme le souligne Sabine KUBE (2005 : 98), les cours ne sont pas orientés en fonction des besoins linguistiques des apprenants et ne leur procurent pas la compétence linguistique nécessaire. Elle fait remarquer que l'apprentissage des enfants serait facilité s'il était dispensé dans une langue qui leur était familière.

Pourtant, en 1977, le gouvernement ivoirien, pour faire face aux difficultés d'enseignement/apprentissage du français (du fait du contexte multilingue du pays) va lancer un projet de réforme du système éducatif. A cette époque (dix sept ans après l'indépendance), le taux d'élèves quittant le système scolaire, déjà à l'école primaire, était toujours de 80%. (KUBE S. 2005 : 79).

Les autorités ivoiriennes attribuaient cette situation au médium et aux méthodes de l'enseignement et constataient, par ailleurs, que le contenu de l'enseignement ne correspondait pas aux réalités socioculturelles des apprenants. Pour les autorités, l'école devait être « ivoirisée ». Pour ce faire, elles vont discuter pour la première fois de la question linguistique.

Deux articles d'une loi de réforme pour l'enseignement scolaire approuvée en 1977 étaient consacrés à une future introduction des langues ivoiriennes. L'article 67 stipule « L'introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel doit être conçue comme un facteur d'unité nationale et de revalorisation du patrimoine culturel ivoirien ». Et l'article 68 ajoute « L'Institut de Linguistique Appliquée est chargé de préparer l'introduction des langues nationales dans l'enseignement notamment par leur description etc. » (Loi n°95-696 portant réforme de l'enseignement adoptée le 16 août 1977).

Comme le souligne Sabine KUBE (2005 : 56), un pas officiel était ainsi accompli pour donner enfin plus d'importance aux langues endogènes. Les deux articles de cette loi constituaient le début de l'histoire mouvementée des langues ivoiriennes dans le système scolaire de ce pays. Le Ministère de l'Education se basait enfin en 1977 sur des résultats de recherche qui, depuis deux décennies déjà, prouvaient que l'utilisation des langues primaires des élèves au moins pendant les premières années de l'enseignement facilitait considérablement l'apprentissage.

Pascal KOKORA, à l'époque, directeur de l'Institut de Linguistique Appliquée auquel était confié la préparation scientifique de la mise en œuvre de la nouvelle loi, donna, lors d'une conférence en septembre 1979 à Bamako, la raison suivante à la décision de la Côte d'Ivoire : « *On se plaint à toutes les instances de notre système éducatif, du niveau de connaissance en français, devenu médiocre chez nos enfants. Ceux-ci, entend-on dire, ne peuvent plus parler et écrire correctement le français. A notre avis, ce décalage tient au fait que les écoliers aujourd'hui débutent leur éducation en français en négligeant la pratique de leur langue maternelle. Cet état de chose, loin de favoriser comme on l'aurait cru, l'apprentissage aisé du français, le dessert au contraire. Lorsque les élèves auront compris que l'incorrection de leurs phrases en français est peut-être due à un calque grammatical de leur langue ivoirienne, leur maîtrise de la langue française aura des chances de devenir une réalité* (KOKORA P. 1979 : 63).

Des initiatives seront menées sur le terrain suite à l'annonce du gouvernement ivoirien d'introduire les langues nationales dans le système éducatif. Mais ces initiatives assez timides vont se résumer à quelques écoles-pilotes dans la mise en œuvre du projet. La phase de généralisation, elle, se fait toujours attendre.

Pourtant, il semble important, comme le préconise Aboa (2012) de prendre en compte les acquis linguistiques et culturels des apprenants dans l'enseignement du français en milieu rural ivoirien.

3. POUR UNE PRISE EN COMPTE DES ACQUIS LINGUISTIQUES ET CULTURELS DES APPRENANTS

L'enseignement du français pour un public d'apprenants du primaire, en contexte plurilingue, a des exigences. La prise en compte des acquis linguistiques et culturels des apprenants semble fondamentale dans la conduite de l'enseignement. Ainsi le plurilinguisme serait considéré non plus comme un handicap mais comme un atout. Et les usages plurilingues des apprenants pourraient être exploités dans les classes de langues.

Selon ABOA (2012), l'emploi systématique de la langue maternelle à l'école améliore la qualité des apprentissages dans toutes les matières scolaires de manière significative ; en particulier, cette stratégie éducative favorise l'apprentissage progressif de la langue

officielle (que ce soit le français, l'anglais ou le portugais).

En Côte d'Ivoire, principalement en milieu rural, la nécessité d'enseigner en priorité dans la langue maternelle de l'enfant fait, en ce moment, en Côte d'Ivoire, l'objet d'un projet pilote. Il s'agit du Projet Ecole Intégrée (P.E.I) qui a démarré ses activités en 2001. Pour l'expérimentation, dix langues ivoiriennes ont été choisies avec le concours scientifique de l'institut de linguistique appliquée (ILA) de l'université de Cocody-Abidjan. Ces langues sont : le Baoulé, l'Akyé, l'Agni, l'Abidji, le Mahou, le Guéré, le Yacouba, le Koulango, le Sénoufo, et le Bété. Elles sont enseignées dans dix écoles pilotes du cycle primaire situées en zones rurales. Ces villages sont : Messoukro (Bodokro), Ananguié (Adzopé), Eboué (Aboisso), Elibou (Sikensi), Férentella (Touba), Guézon (Duékoué), Kantablossé (Danané), Tabagne (Bondoukou), Tironamandougou (Korhogo) et Yacolidabouo (Soubré).

Selon les promoteurs du projet, durant les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008, les résultats réalisés dans les écoles PEI étaient nettement supérieurs à ceux des écoles classiques (BROU-DIALLO C. 2011).

Reste à voir si cette nouvelle phase d'expérimentation peut enfin, cinquante deux ans après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, conduire à un enseignement primaire bilingue généralisé dans le pays (KUBE S. 2005). Pour KOUADIO, « *les attentes mises dans un enseignement basé sur des langues ivoiriennes ne peuvent pas être réalisées en changeant uniquement le médium de l'enseignement. Ce choix ne règle pas tous les problèmes du vieux système. Il faudrait une formation et une préparation suffisante des professeurs à leur nouvelle tâche* » (KOUADIO N. J. 2001 : 46).

Cette étude soulève la question du rapport du paramètre sociolinguistique avec une approche des langues à l'école la plus adaptée à son public : c'est ainsi qu'on serait sur la voie d'une socio-didactique qui reste à construire dans le contexte ivoirien.

CONCLUSION

Notre analyse sur l'enseignement de la langue française en milieu rural en Côte d'Ivoire a tenté d'apporter un éclairage sur la situation

de l'enseignement du français par rapport à la situation globale du processus de l'enseignement/apprentissage du français dans ce pays. La situation de l'enseignement dans le milieu rural ivoirien se révèle, en effet, très critique en raison d'un ensemble de difficultés. L'enseignement du français au primaire en milieu rural ivoirien, conduit selon des méthodes d'enseignement de français langue maternelle pose d'énormes difficultés aux apprenants en ce sens qu'il ne prend pas en compte les acquis linguistiques et culturels des apprenants. Or, Trop peu d'élèves qui parlent une langue africaine à la maison parviennent à maîtriser l'oral et l'écrit dans une langue qui, bien qu'officielle dans leur pays, leur demeure plus ou moins étrangère. Il semble donc nécessaire d'adapter les méthodes d'enseignement du français au contexte sociolinguistique environnant.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOA A.L., 2012, Le français en contexte multilingue ivoirien, *Revue CRELIS* (2) : 5
- BROU-D. C., 2011, Le projet Ecole Intégrée (PEI) : un embryon de l'enseignement du français langue seconde en Côte d'Ivoire », *Sudlangues*, Dakar (15) : 13
- CUQ J.P., 2000, Langue maternelle, langue seconde, langue étrangère et didactique des langues, *Le français dans le monde* : 42-54
- KOKORA P., 1979, Les langues nationales dans le système éducatif en Côte d'Ivoire », *Colloque de Bamako sur la revalorisation et l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs* : CONFEMEN (19) : 56-71.
- KOMAREK M.C., LEZOURET L., 2007, *Enseigner le français en contextes multilingues dans les écoles africaines*, L'Harmattan, Paris.
- KOUADIO N. J., 2001, Ecoles et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, L'Harmattan, Paris.
- KOUAME K.J.-M., 2007, *Etude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens*, Thèse nouveau régime, Université de Montpellier III-Paul Valéry, Montpellier.
- KOUAME K. J.-M., 2009, Regard sur les manuels de français en usage dans les lycées en Côte d'Ivoire, *Revue Africaine de Recherche en Education* (RARE) (3) : 62-68
- KUBE S., 2005, *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.